

Les mots de la mobilité

par Jules Naudet

Transfuges, transclasses... ? La parution d'un ouvrage interdisciplinaire révèle la difficulté à stabiliser un vocabulaire consensuel pour décrire et penser ce qui se joue dans le passage d'une classe sociale à une autre.

À propos de : Gérard Bras & Chantal Jaquet (dir.), *La fabrique des transclasses*, Puf 2018, 288 p., 21€.

Nommer ceux qui passent d'une classe sociale à une autre a longtemps été et demeure encore un objet de débat en sciences sociales. Les propositions ne manquent pas : « miraculés », « déclassés par le haut », « déracinés », « boursiers », « névrosés de classes », « migrants de classe », « autodidactes », « déplacés », « transfuges de classe », « self-made men », etc. En fonction du terme retenu, c'est une dimension particulière qui est mise en avant. Certains insistent sur l'exceptionnalité de l'évitement des « lois » sociologiques de la reproduction sociale quand d'autres, par leurs connotations populistes, évoquent l'idée du paradis perdu de la solidarité ouvrière. D'autres encore insistent sur les coûts psychologiques liés au franchissement des frontières sociales. L'un de ceux qui s'est le plus imposé, « transfuge de classe », renvoie quant à lui, à travers ses connotations de fuite et de désertion, au stigmate du « social traître ». Par convention, les sociologues parlent souvent plus volontiers d'individus en « mobilité sociale », le terme de mobilité se contentant d'évoquer la trajectoire, ascendante ou descendante, horizontale ou verticale, intergénérationnelle ou intra-générationnelle, entre une position de l'espace social et une autre.

Pourtant, pour Chantal Jaquet, aucun de ces termes ne semble convenir et il lui a paru nécessaire de forger le néologisme de « transclasses » dans un ouvrage publié en 2014 et qui a connu un beau succès de librairie. Près de quatre ans plus tard, l'ouvrage qu'elle dirige avec

Gérard Bras s'appuie sur les contributions d'un colloque qui avait pour ambition de consacrer un terme qui, il faut le remarquer, a beaucoup séduit et s'impose de plus en plus dans le langage des journalistes. Un examen attentif de cette notion montre pourtant qu'elle est construite sur une mise à distance des rapports de domination et un rejet infondé des travaux sur la mobilité sociale.

Un chœur polyphonique

Le livre s'ouvre sur un prologue dans lequel les contributeurs affirment tous, d'un seul et même « nous », vouloir faire entendre « la voix singulière des transclasses » et « faire résonner leurs parcours de façon à rendre compte d'une condition commune qui les unit par-delà des différences irréductibles » (p. 8). Ils y affirment leur volonté de « rendre visible et penser une réalité trop méconnue » (p. 10) : une affirmation qui surprend tant la question de la mobilité sociale a fait couler de l'encre en littérature, en histoire et en sociologie. Fidèle à ce prologue, le livre est donc logiquement composé de nombreux récits de personnes ayant connu des trajectoires de mobilité singulières et qui réalisent ainsi « une sorte de *coming out* collectif » dans un climat de « libération joyeuse de la parole » (p. 8).

Il est vrai que, comme le rappelle Chantal Jaquet (p. 30-31), le récit de soi joue un rôle très important pour les déplacés sociaux et a de nombreuses vertus thérapeutiques. Il aide à panser ce que Richard Sennett nomme « les blessures cachées de la classe ». Passer d'une classe sociale à une autre est en effet une expérience qui laisse des traces indélébiles liées le plus souvent à l'expérience de la violence sociale et du racisme de classe. Beaucoup se prennent de plein fouet la cécité des héritiers, dont la jouissance bienheureuse de leurs privilèges les conduit parfois à enchaîner les micro-agressions symboliques sans même qu'ils s'en aperçoivent. Mais les déplacés sociaux font souvent le choix de taire ces épreuves pour mieux s'ingénier à répondre aux attentes de leur groupe d'accueil car c'est là la condition pour pouvoir, à leur tour, jouir un jour de ces privilèges. Ils gardent pourtant toujours en eux, plus ou moins enfoui, plus ou moins prompt à ressurgir, le souvenir de l'expérience de la domination sociale. La parole libérée de certains « migrants de classe » ou la capacité de certains écrivains ou universitaires à trouver les mots justes pour décrire ce qui se joue dans cet entre deux classes a donc souvent un effet profondément thérapeutique pour ceux qui y trouvent là une occasion de mettre des mots sur des expériences restées jusqu'alors indicibles. De ce point de vue-là, il ne fait aucun doute que l'ouvrage de Bras et Jaquet est un succès : il rend accessibles des répertoires et des catégories qui pourront être empruntés par les personnes en mobilité pour construire un récit d'elles-mêmes les aidant à cicatriser leurs plaies. En cela, le concept de « transclasse » fonctionne essentiellement dans ce livre comme emblème d'une communauté d'expériences réunie par « une condition commune » et pour laquelle « l'émotion est partie intégrante de la pensée » (p. 8).

Un néologisme problématique

« Le récit ne [tenant] pas lieu de théorie » (p. 30), un tout autre enjeu est de savoir si cet ouvrage parvient à offrir des catégories d'analyse pertinentes et novatrices pour penser, du point de vue des sciences sociales, l'expérience du déplacement social. La lecture des trois chapitres les plus réflexifs de l'ouvrage suggère qu'à ce niveau également l'ouvrage tient ses promesses. Le premier, par le philosophe Gérard Bras, revient sur la question du peuple montant chez Jules Michelet. Le second, passionnant, est écrit par le philosophe Ronan de Calan et aborde la question du déclassement volontaire des écrivains. Le troisième, écrit par le sociologue Paul Pasquali, apporte, lui, des éléments empiriques précieux sur les « migrations de classe » rendues possibles par les dispositifs d'ouverture sociale d'une CPGE d'un lycée de province.

Mais nonobstant les très grandes qualités des trois premiers chapitres, le néologisme de « transclasse » peine à convaincre de ses vertus heuristiques et les usages qu'en font ces trois auteurs semblent un peu artificiels et forcés par le projet de l'ouvrage et de la conférence. Il est donc important de se donner pour but de savoir si ce néologisme parvient à se hisser à la hauteur de ses ambitions, à savoir de s'imposer comme le concept le plus adéquat pour penser le changement de classe là où la notion de mobilité sociale serait, elle, « moins un concept qu'une représentation imagée » (p. 14). Le terme de transclasse nous est en effet présenté comme « une alternative à la pensée métaphorique de la mobilité sociale » (p. 13).

Censé « englobe[r] toutes les figures de passage et de migration d'une classe à l'autre », on nous dit que le « concept » de transclasse « fait écho à celui de *class-passing* dans le monde anglophone » (p. 13). Un premier inconfort s'installe ici car l'auteure, visiblement victime d'un faux-ami, semble entendre par là le fait de passer d'une classe à une autre quand le terme de *class-passing* fait, lui, référence aux tentatives pour se conformer, de manière caméléonesque, à la culture du groupe dans lequel on cherche à se fondre. Ce terme de *passing* renvoie donc à des formes d'expérience de la mobilité qui sont plutôt marginales dans le livre et qui, surtout, ne semblent pas en adéquation avec ce qui est entendu par « transclasse ».

Une critique infondée de la notion de mobilité sociale

Il faut en outre souligner que l'auteure a en tête une conception de la mobilité sociale très éloignée de ce qu'elle recouvre pour les sociologues et qu'elle reconstruit cette notion en en faisant un épouvantail lui permettant de justifier la valeur ajoutée de la notion de « transclasse ». Elle avance ainsi que lorsque l'on parle de mobilité « on présuppose que la mobilité va de soi et constitue un fait social généralisé » et qu'« on fait comme si par nature tous les individus étaient tous lancés dans une course au long cours et comme s'il suffisait de se mettre en marche pour arriver » (p. 14). Elle confond ici la notion de mobilité et l'injonction à la mobilité sociale

ascendante, injonction très répandue dans les sociétés post-industrielles fondées sur le mythe de la méritocratie (dont Chantal Jaquet pointe par ailleurs les principales apories de manière très convaincante, p. 17 à 25). Elle est peut-être induite en erreur par le fait que certains sociologues attachés à mesurer cette mobilité sociale entretiennent parfois un rapport ambigu avec cette norme dominante, peinant ainsi à s'émanciper d'une vision opposant mobilité et reproduction. Cela n'enlève pourtant rien au pouvoir heuristique de la notion de mobilité sociale qui présente le très grand avantage de nommer, de manière neutre, différentes formes de déplacement à l'œuvre dans les sociétés du monde entier, du temps présent comme du temps passé.

L'auteure nous explique en outre que le terme de transclasses permettrait de mettre « à distance l'imaginaire vertical du haut et du bas en cessant d'appréhender le changement de classe uniquement en termes d'ascension ou de déclassement, d'élévation ou de chute, selon une logique de la réussite et de l'échec » (p. 13). Les sociologues de la mobilité sociale ont pourtant depuis bien longtemps établi que les mobilités ne sont pas forcément verticales, amples et linéaires mais qu'elles peuvent également être horizontales, d'amplitude très minime (le terme de « micro-mobilité » est d'ailleurs parfois employé) ainsi qu'être l'issue de parcours chaotiques et en dents de scie.

Si l'on met de côté ces critiques peu rigoureuses du terme de mobilité sociale, on comprend que le concept de transclasse entend surtout se concentrer sur la question du passage : « il s'agit de comprendre l'apparition de transclasses et de rendre intelligible ce passage. *Qu'est-ce qui se passe et comment se passe le passe-classe ?* » (p. 15).

Là aussi, la notion de mobilité sociale n'empêche pourtant nullement de penser le passage d'une classe à une autre. Les sociologues distinguent ainsi les réflexions sur l'expérience et les temporalités de la mobilité sociale (qui concernent précisément cette question du « passage »), les exercices de mesure de la mobilité (qui consistent à décrire la fréquence et la nature des mobilités, à travers notamment des « tables de mobilité ») et les tentatives de saisir les déterminants de ces mobilités (que ce soit par une approche macrosociologique ou à d'autres échelles d'analyse, permettant d'ailleurs d'inclure des réflexions sur les « affects » et la « complexion », deux des aspects les plus prometteurs des réflexions de Jaquet). Dès 1927, Pitirim Sorokin pose ainsi comme centrale la question de l'expérience de la mobilité sociale et de celle de ses effets. Dès lors, et jusqu'à aujourd'hui, ces questions occupent une large place dans la sociologie aussi bien américaine qu'européenne et nombreux sont les chercheurs qui se penchent sur les conséquences subjectives de la mobilité dans des domaines aussi variés que les comportements électoraux, les goûts culturels, la santé mentale, etc. en s'appuyant sur toute la gamme des méthodes qu'offre la discipline.

L'entre-deux classes, « forge » du changement social

Il faut en outre revenir sur l'ambition de « mettre à distance l'imaginaire vertical du haut et du bas ». Cela semble bel et bien suggérer que « les rapports de force, de luttes des classes ou de groupes d'intérêts convergents ou divergents » ne devraient être intégrés à l'analyse que pour penser les « causes historiques, économiques et politiques » de « la reproduction sociale comme [de] la non-reproduction » (p. 12). Mais à partir du moment où le passage d'un groupe à un autre devient l'objet central de l'analyse, il semblerait alors que les rapports de domination ne soient plus ce qui importe. L'enjeu serait ailleurs et résiderait dans la capacité à « penser les transclasses comme des artefacts sortis d'une forge avec force machines et machinations, et de ressaisir leur mode de production, d'invention et de structuration en l'absence de modèle préétabli et d'identité assignée par une appartenance sociale fixe » (p. 25-26).

Le terme de transclasse renverrait donc à l'accent placé sur la capacité de ceux qui sont dans l'entre-deux à créer, à innover, à renouveler les rapports au monde en raison d'une position unique leur permettant d'échapper, même temporairement, aux différentes matrices de socialisation, aux rappels à l'ordre et aux injonctions¹. Dans son premier ouvrage sur la question, Chantal Jaquet affirme que « la non-reproduction va à l'encontre des conditionnements sociaux et des systèmes de dispositions durables qu'ils engendrent ; elle se caractérise par une aptitude à s'écarter des schémas dominants et à surmonter l'obstacle de la répétition ou l'enfermement dans le même. Elle ne les supprime pas pour autant ; elle les contrarie plutôt qu'elle ne les contredit et sa rareté atteste de la force de la reproduction »². La posture choisie « n'implique donc pas la récusation des habitus sociaux, mais leur inclusion dans une logique combinatoire plus vaste et plus complexe où l'enfance, l'histoire familiale, la place dans la fratrie, l'orientation sexuelle, la vie affective, les relations amicales et amoureuses, sont intégrées dans l'examen de la trajectoire »³.

On comprend donc que les « transclasses » se distinguent en cela de ceux qui passent leur vie dans le même monde et ne seraient pas dotés des mêmes compétences réflexives. Nous sommes alors plongés dans une ambiguïté jamais résolue et ouvertement assumée dans le premier livre de Chantal Jaquet, consistant à laisser en suspens la question de savoir si les transclasses seraient le produit du système social ou si, au contraire, ils échapperaient aux lois de la reproduction et seraient caractérisés par leur « liberté qui s'élève au-dessus du destin »⁴.

¹ Dans *Les transclasses ou la non-reproduction*, Puf, 2014, Chantal Jaquet explicite davantage cette idée en mettant en avant l'idée de « non-reproduction » qui figure dans le sous-titre et qui, selon elle, « met en jeu la possibilité de l'invention d'une existence nouvelle au sein d'un ordre établi sans qu'un bouleversement ou une révolution se soient produits » (p. 7).

² *Ibid.*, p. 220.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 7.

Les transclasses échappent-ils aux lois sociales ?

Nous ne sommes donc pas très loin d'une célébration des compétences sociales exceptionnelles des transclasses, supposément plus proches que quiconque de la capacité à se déprendre des forces sociales. Chantal Jaquet réinvestit ainsi le trope du migrant de classe qui déjouerait les contraintes sociales, une figure qui fascine depuis longtemps une partie des sociologues qui n'ont d'ailleurs pas attendu l'invention du terme de « transclasses » pour magnifier l'accès de ceux qui déjouent les lois de la gravitation sociale à une lucidité hors du commun. La célébration de l'auto-analyse participe d'ailleurs de cette rhétorique.

De toute évidence, Chantal Jaquet place beaucoup d'espoirs dans ce que les personnes déjouant les règles de la reproduction auraient à nous apprendre. Elle s'inscrit en cela dans les pas de Richard Hoggart qui voyait les autodidactes issus des classes populaires comme « les antennes sensibles d'une société »⁵. Sont-ils la clé de compréhension du changement social ? L'hypothèse vaut certainement d'être explorée mais il est dommage que Chantal Jaquet le fasse en ignorant superbement plus d'un siècle de travaux sur la mobilité sociale.

Nous savons pourtant depuis bien longtemps que le passage d'un groupe à un autre conduit à un rapport très particulier au monde social. Georg Simmel, dans son *Excursus sur l'Étranger*, affirmait déjà en 1908 que l'étranger « n'a pas de racines qui l'attachent aux composants singuliers ou aux tendances divergentes du groupe, il adopte globalement à leur endroit l'attitude spéciale de « l'homme objectif » ».⁶ Alfred Schütz, montrait, lui, que celui qui change de groupe ne se sent ni « obligé d'adorer les « idoles de la tribu » » ni obligé d'accepter « en bloc » le modèle culturel du nouveau groupe « comme la manière de vivre la plus naturelle et appropriée, comme la meilleure des solutions possibles à tous ses problèmes. ».⁷ Mais s'ils nous offraient déjà les outils nécessaires pour penser cette capacité qu'ont ceux que Chantal Jaquet appelle les « passe-classe » à se déprendre des injonctions sociales, Simmel et Schütz nous rappelaient néanmoins que dans le passage d'un groupe à un autre il y a bien un point d'origine et un point d'arrivée.

Et, en l'occurrence, dans les sociétés inégalitaires qui sont les nôtres, ce point d'origine et ce point d'arrivée sont nécessairement opposés par des rapports de domination qui conduisent donc à faire émerger un « haut » et un « bas » qu'il est vain de vouloir mettre à distance (sauf lorsqu'il est question de mobilité horizontale). Il n'existe pas d'effet pur et non corrompu du passage d'une classe à une autre qui fonctionnerait indépendamment des hiérarchies qui opposent le groupe d'origine et le groupe d'arrivée (car c'est bien sur cela que l'accent est mis par le choix des termes de « transclasse » et de « non-reproduction »). Ces rapports de

⁵ Richard Hoggart, (1970). *La Culture du pauvre*. Paris : Minuit, p. 376.

⁶ Georg Simmel, « Excursus sur l'étranger ». In *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Puf, 1999 [1908], p. 664-665).

⁷ Alfred Schütz, *L'étranger*, Paris, Éditions Allia, 2003., p. 37-38.

domination entre groupe d'origine et groupe d'arrivée⁸ se traduisent par une tension entre les deux groupes qui est le cœur de l'expérience de la mobilité sociale. C'est dans le cadre de cette tension, et non en y échappant, que se fabrique la « complexion » des déplacés sociaux. La notion de « transclasse » apporte donc non seulement davantage de confusion que de clarté mais, en choisissant d'évacuer les rapports de domination entre classes sociales elle s'avère en outre inefficace pour penser le passage d'une classe à une autre.

Publié dans laviedesidees.fr, le 18 octobre 2018.

⁸ Signalons toutefois que l'individu mobile passe parfois temporairement par des groupes « intermédiaires » entre celui de départ et d'arrivée.